

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTRÉAL VENDREDI, 21 MAI 1847.

No 40

MISSIONS DE LA CHINE.

Des lettres écrites par des missionnaires de la Compagnie de Jésus en Chine à leurs parents et amis d'Europe, contiennent des détails pleins d'intérêt sur les démarches faites par M. de Lagrenée en faveur de la religion catholique dans l'empire chinois et sur leurs heureux résultats. Nos lecteurs verront avec plaisir quelques extraits de ces documents curieux.

Au moment où M. de Lagrenée mettait le pied sur le sol de la Chine, les hommes apostoliques qui travaillent en ces contrées à la propagation de l'Évangile tournaient leurs regards vers le représentant de la France, comme vers le défenseur-né des droits de la religion et de l'humanité dans les pays infidèles ; et déjà un jésuite français écrivait, en date du 13 octobre 1844 : " On espère beaucoup de notre ambassade, et tous les missionnaires sont persuadés qu'il n'y a qu'à demander la liberté des cultes pour l'obtenir. Les Anglais, dit-on, se repentent de ne l'avoir pas demandée, et s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils n'y ont pas pensé."

Ces espérances ne furent point trompées. Elles auraient pu paraître chimériques ou téméraires en d'autres temps ; car pour quiconque connaît le caractère et les préjugés du peuple chinois, son attachement aveugle et opiniâtre aux usages anciens et aux coutumes de ses pères, son éloignement invincible pour tout ce qui vient de l'étranger, il est hors de doute que l'importation en Chine d'une religion exotique devait éprouver des difficultés presque insurmontables. Mais, d'un côté, la terreur du canon européen, car la peur est l'un des plus puissants mobiles, pour les Chinois ; de l'autre, la prédilection de ce peuple pour les Français, et peut-être aussi l'espoir de trouver en eux un appui et des défenseurs contre les prétentions de l'Angleterre, disposaient favorablement les mandarins à accéder aux demandes de notre ambassadeur.

M. de Lagrenée sut profiter habilement de ces dispositions et de l'immen- se ascendant que conserve jusqu'aux extrémités de l'Orient le nom si respecté de la France. " Trois rescrits impériaux furent accordés à sa demande : le premier permet à tous les Chinois d'embrasser la religion chrétienne ; le second, qui sert d'éclaircissement au premier, donne pour marque distinctive du christianisme le culte de la croix et des images ; le troisième, que M. de Lagrenée ne paraît avoir obtenu qu'après son retour de Chang-hai, ordonne la restitution des églises bâties depuis Kang-hi, et qui n'ont pas été converties en pagodes ou autres édifices d'utilité publique. En vertu de ce dernier rescrit, continue le missionnaire, nous pourrions recouvrer notre maison de Chang-hai."

Ces édits, pleinement et loyalement exécutés dans toutes les provinces de l'empire, seraient des concessions amples et magnifiques et serviraient à propager rapidement et à établir solidement le christianisme dans ces contrées infidèles. " Mais en Chine, il faut le dire, on n'accorde rien aux Européens que par crainte ou par force ; on leur accorde toujours le moins possible, et le peu même qu'on accorde, on le reprend aussitôt qu'on le peut impunément." Les chrétiens doivent donc s'attendre encore, sinon à des persécutions générales et sanglantes, du moins à des oppressions partielles et à des tracasseries de tout genre de la part des autorités locales. Il n'en est pas moins vrai cependant que les grâces obtenues en faveur de la religion de Jésus-Christ par l'ambassadeur français ont été pour les missionnaires et leurs néophytes l'aurore d'une ère nouvelle.

Voici quelques témoignages tourhants de la reconnaissance et des espérances des missionnaires.

En parlant de l'état de sa mission depuis les concessions faites à l'ambassadeur du roi des Français, le P. Estève s'exprime ainsi : " Ici, dans la province de Nankin, la religion chrétienne commence à lever la tête, et on pense qu'il en est de même dans toutes les provinces de la Chine. Les missionnaires peuvent se montrer impunément, du moins en certains endroits. Le culte de la religion n'est pas encore public, mais il y a lieu d'espérer qu'il le sera bientôt." Et plus loin, il ajoute : " S'il s'élevait quelque persécution en Chine, il y aurait aujourd'hui, comme par le passé, bon nombre de fidèles assez courageux pour souffrir le martyre ; mais rien ne donne lieu de craindre une persécution pour le présent ; tout fait au contraire présager la paix. Le dernier édit de l'Empereur a fait sensation dans l'empire. Cet édit, affiché à la porte de toutes les chapelles chrétiennes, n'a pu manquer de venir à la connaissance des païens, et il a eu déjà quelques bons résultats."

Un autre missionnaire, le P. Gonnet, écrivait aussi du Kiang-nan, le 13

juillet 1845 : " Le jour de la Purification (2 février), les chrétiens voulurent m'honorer d'un joli feu d'artifice ; c'était aux portes d'une ville qui renferme, dit-on, près de deux millions d'habitans. Que sera-ce lorsqu'ils auront dépeupillé cette crainte sous l'impression de laquelle ils vivent depuis si longtemps ? Maintenant que, d'après le traité conclu avec l'ambassadeur de France, les Européens peuvent bâtir des églises dans les cinq ports ouverts au commerce, et que les Chinois ont la liberté d'embrasser notre sainte religion, quels heureux changemens n'avons-nous pas lieu d'espérer ? Aussi les chrétiens commencent-ils à respirer : jusqu'ici, dans plusieurs localités ils achetaient tous les ans la permission d'adorer le vrai Dieu. Cette année les mandarins ont demandé la somme accoutumée, et les chrétiens l'ont refusée impunément (1)."

Les édits publiés à la demande de l'ambassadeur français ont obtenu encore d'autres résultats non moins consolants. Le P. Languillat rend compte en ces termes à son supérieur-général de l'effet produit dans les lieux où il exerce le saint ministère : ce fut vers le temps de Paques que l'ont sut que M. de Lagrenée avait " obtenu la liberté de conscience dans les cinq ports ouverts aux Européens et la faculté d'y bâtir des églises. Cette nouvelle, publiée par le mandarin, fit une heureuse impression sur les païens ; nous devinmes des hommes importants, et grand nombre d'entre eux, en apprenant notre arrivée dans quelque chrétienté, accouraient pour voir l'Européen... Le dimanche des Rameaux je fis la bénédiction des palmes avec un concours immense en pays idolâtre... Le Vendredi-Saint, j'eus plus de 1500 chrétiens, et bon nombre de païens, à l'adoration de la croix. Même concours à peu près le Samedi-Saint, à la bénédiction du cerge pascal... Le saint jour jour de Paques et le lundi j'eus plus de 1500 païens à la messe, tous silencieux et attentifs pendant le saint sacrifice. C'est en pareille circonstance que le don des langues viendrait bien à propos, ce semble ; je parlai, toutefois, avec assurance, et je fus écouté attentivement et avec quelque fruit..."

" Presque partout où l'on nous appelle pour des malades, les païens accourent ; grand nombre assistent au saint sacrifice. Que Tao-Koang (l'empereur) se fasse chrétien, disent-ils, et dès demain je le suis moi-même. Depuis que je les ai entendus parler ainsi, je ne passe aucun jour sans prier pour l'empereur de la Chine.

D'autres missionnaires attestent également le changement qui s'opère de jour en jour parmi les païens. Ainsi le P. Gonnet, déjà cité, écrivait à la date du 13 juillet 1845 : " Les païens commencent aussi à ouvrir les yeux et à se demander s'ils ne sont sur la terre que pour manger du riz. Lorsqu'ils ont connaissance du passage d'un missionnaire dans quelque chrétienté, la curiosité les amène souvent en grand nombre, et il n'est pas rare que pendant l'immolation de la divine victime, plusieurs de ces aveugles ouvrent les yeux à la lumière et renoncent à leurs idoles."

Nous terminerons ces citations par un passage de la lettre du P. Languillat qui les résume pour ainsi dire toutes : " Les chrétiens, conclut le missionnaire, levent maintenant la tête ; autant ils étaient méprisés autrefois des païens, autant, à cette heure, ils sont recherchés et estimés. Autrefois le missionnaire était obligé de se cacher et de ne sortir que la nuit, comme une bête fauve ; aujourd'hui il traverse librement les bourgs et les villages. Nous

(1) Dans un village qui compte beaucoup de chrétiens, les infidèles avaient pillé la maison du sacristain et menaçaient d'incendier l'église, si avant trois jours on ne leur payait 30 piastres. Le missionnaire, informé de ce désordre, accourt sur les lieux, défend aux chrétiens de rien donner ; puis il se rend à la maison du païen, principal auteur du désastre ; arrivé sur le seuil de la porte, il le somme à haute voix de venir sur-le-champ avec lui devant le mandarin : " l'empereur, continue le missionnaire, vient de publier un édit par lequel il permet aux chrétiens de bâtir des églises en l'honneur du vrai Dieu ; est-ce en vertu de cet édit que tu veux incendier celle que les mandarins ont jusqu'à présent respectée ? Ce qui s'est fait hier n'est rien moins qu'un crime de lèse-majesté : l'empereur et les mandarins ne peuvent manquer de le punir avec la plus grande sévérité. Le païen ne paraissait pas, la peur l'avait fait déloger." Après l'avoir inutilement attendu, le missionnaire a porté l'affaire devant le mandarin de Chang-hai. Autrefois on eût été trop heureux de souffrir en silence ; la publicité eût été un grand danger ; aujourd'hui ce sont les chrétiens et les missionnaires même qui exigent publiquement la réparation des injures. (Lettre du P. Estève.)

sommes bien vite reconnus, j'entends dire tout bas derrière moi : Voilà un Européen. Nous pouvons aussi aller visiter les païens chez eux, leur parler de la foi, et ces visites portent toujours leurs fruits. Quelquefois elles sont suivies de conversions, surtout chez les descendants de chrétiens apostats (2); il semble qu'avec le sang de leurs pères il a coulé quelque chose de chrétien dans leurs veines.

Il faut avouer toutefois que les faveurs accordées au christianisme ont ramené en certaines localités la haine des païens contre les fidèles et soulevé contre eux des orages. Voici ce qu'écrivait à ce sujet un missionnaire, en date du 15 septembre 1845 : " Vous savez sans doute que l'ambassade française, en traitant avec les mandarins plénipotentiaires, a obtenu la liberté pour tout Chinois d'embrasser la religion chrétienne. Cette clause, qui fait honneur à la piété et au dévouement de M. de Lagrenée, est un grand point, si elle est observée ; mais il est à craindre que lorsque l'escadre française aura quitté les rives du Céleste-Empire, on ne fasse nul cas des conditions acceptées par la peur, sans aucune bonne foi de la part des Chinois... Déjà il y a eu une espèce d'infraction au traité dans une chrétienté où l'on a vu quatre mandarins se livrer à plusieurs impiétés et faire jeter en prison les principaux chrétiens." Le même missionnaire ajoute, il est vrai, qu'on ne verra pas de persécution ouverte, par la crainte qu'inspirent les Européens. Mais si quelque famille riche excite la convoitise du mandarin, celui-ci saura bien trouver des prétextes pour la molester. " Quant au missionnaire, il n'a rien à craindre maintenant, d'après les derniers traités ; tout ce qui pourrait lui arriver serait d'être envoyé au consul de sa nation. Aussi les mandarins, qui ne peuvent ignorer la présence d'un missionnaire européen dans leur district, se gardent bien de faire la moindre poursuite, dans la pensée qu'il y aurait plus à perdre qu'à gagner."

" Dans l'intérieur de l'empire, où le bruit du canon anglais ne s'est pas fait entendre, les nouveaux édits ont été reçus peu favorablement, et comme ils ont attiré quelque attention sur les chrétiens, qui n'obtenaient auparavant de tranquillité qu'à la faveur de l'incognito, l'état des missionnaires et des missions en a souffert momentanément. De là des plaintes ; mais sont-elles bien fondées ? Quelques uns eussent voulu que l'ambassadeur demandât la libre entrée des missionnaires dans l'intérieur de l'empire, et fit publier les édits dans toutes les provinces. Mais l'eût-il obtenu ? était-il même à propos de commencer par-là ? Ce qui a été accordé à sa sollicitation aura peu à peu son effet, c'est du moins ce que nous espérons. Et le seul fait de la publication des édits en faveur de la religion chrétienne pourra détruire bien des préjugés dans l'esprit des Chinois. Du reste, la paix religieuse en Chine suppose un renversement entier d'idées dans le peuple et les mandarins, et ces sortes de révolutions ne se font qu'avec le temps.

Les prévisions des missionnaires commencent déjà à se réaliser : grand nombre de païens se convertissent à la foi chrétienne. Après avoir parlé de plusieurs conversions éclatantes, le P. Goulet continue ainsi : " Je n'en finirais pas si je voulais raconter toutes les merveilles que la grâce opère ici parmi les païens, surtout depuis deux ou trois mois. J'ai eu la consolation d'en baptiser quinze dernièrement, et une fois dix ensemble, tous d'une même famille... Dans une chrétienté de 300 fidèles, ce ne sont plus seulement quelques particuliers qui demandent le baptême ; les païens se lèvent en masse ; six familles entières viennent de renoncer à leurs idoles pour adorer Jésus-Christ.

Dans une lettre écrite de l'île de Tsom-nim, le P. Clavelin disait : " Un assez grand nombre de païens me semblent disposés à embrasser la religion chrétienne ; mais je suis seul dans mon île, et je ne puis guère m'occuper d'eux ; je ne les vois qu'en passant. Néanmoins j'ai déjà baptisé plus de cinquante adultes depuis quelques mois que je suis ici, et j'en ai actuellement plus de trois cents qui se font instruire. Si le missionnaire avait autant de temps à sa disposition qu'en ont la plupart des prêtres en France, il baptiserait facilement chaque année quatre à cinq cents païens, moi-même n'est pas à dédaigner."

Enfin, le P. Estève écrivait de Som-Kiam, le 8 avril 1846 : " Nous jouissons maintenant de la paix la plus profonde ; aussi les conversions, cette année, ont-elles été plus nombreuses. Je viens de baptiser, dans l'espace de trois mois, plus de cent adultes, et j'ai plusieurs centaines de catéchumènes. Ce qui me manque, c'est une belle église et un hospice pour les enfans trouvés."

On peut juger par ces citations combien l'influence morale et pacifique de la France a déjà été utile à ces innombrables populations de l'Orient, courbées sous le joug de l'absolutisme et de l'arbitraire. Et il semble hors de doute que cette influence grandira encore avec les relations plus fréquentes et plus intimes entre les gouvernemens européens et celui de la Chine. Puissent nos hommes d'Etat comprendre combien sera glorieuse à la France cette mission, qu'elle accomplissait autrefois si généreusement, d'arracher des nations entières à l'esprit d'erreur et de servitude, et de les faire entrer dans les voies de la vérité éternelle et de la civilisation chrétienne !

Univers.

(2) Autrefois, dans la seule province de Nankin, l'on comptait plus de 500,000 chrétiens ; par suite des persécutions, et surtout de l'absence d'ouvriers évangéliques, les rangs des fidèles ont été bien éclaircis ; le plus grand nombre étaient retournés au culte des idoles. Maintenant il ne s'y trouve guère plus de 60,000 chrétiens..

La liberté politique bien analysée est une fable convenue, imaginée par les hommes qui gouvernent pour endormir les gouvernés.

BONAPARTE.

BULLETIN.

Arrivée du *Britannia*, et nouvelles d'Europe.—Adresse à M. O'Connell par le comité électoral pour la défense de la liberté religieuse.—Liberté d'enseignement.—Noyés.

Nous venons de recevoir nos journaux d'Europe apportés par le *Britannia* parti le 4 de Liverpool, ainsi la malle n'a mis que quinze jours pour se rendre à Montréal.

Les journaux de France sont depuis le 15 jusqu'au 30 avril et ceux d'Angleterre jusqu'au 1er mai.

On lit dans l'*Ami de la Religion* :

La congrégation de Notre-Dame de Sainte-Croix du Mans vient de faire partir quinze personnes, trois prêtres, huit Frères et quatre Sœurs, pour le Canada. Ces missionnaires s'embarqueront le 28 de ce mois, au Havre, avec Mgr. l'évêque de Montréal, sous la direction duquel ils doivent fonder trois établissemens, dont deux à Saint-Laurent et un à Saint-Louis de Terrebonne.

L'*Echo du Jura* annonce la conversion à la foi catholique de M. de Watteville de Maupert, fils puiné de l'ancien président de la cour d'appel de Berne. C'est en Angleterre qu'il a abjuré son erreur, et il est immédiatement entré au noviciat de la Compagnie de Jésus. C'est un beau nom à ajouter à ceux des Haller, des Zeerleder, des Moy, des Effinger et des Steigner, tous issus des familles patriciennes de Berne, et qui ont montré à leurs compatriotes l'unique et véritable chemin du salut.

Il paraît que O'Connell ne pourra continuer son voyage vers la Ville Sainte ; il est arrêté à Lyon, et les docteurs l'ont presque condamné.

Le *Great Britain* paraît avoir été bien pré-ervé des glaces et des frotements sur les rochers par les procédés de M. Brunel : on espère le voir bientôt orner le port de Liverpool par sa majestueuse présence et la beauté de ses couleurs.

Le *Transcript* de cette ville parle d'une tentative d'assassinat contre le Pape ; il pourrait bien se faire que cette nouvelle fut encore tirée des journaux Allemands.

Le 29 avril, un fait assez curieux est arrivé à Liverpool. 125 vaisseaux sont sortis du port pendant une marée. C'était un spectacle intéressant et animé. La plupart de ces vaisseaux allaient en Amérique et en pays lointains.

On a déjà placé 250 statues dans les nouvelles chambres du parlement anglais, et on en demande 200 de plus pour compléter le nombre. La chambre des pairs est ouverte au public, sans billets ; douze personnes sont admises la fois. Cette permission sera continuée aux heures où les pairs ne sont pas en séance.

Les habitans de l'Irlande sont en ce moment décimés par la rougeole, la dysenterie, le typhus et la fièvre rhumatique. Les pommes de terre ont produit dans cette année une récolte trente fois plus considérable que les semailles.

On assure que pour réaliser un projet depuis longtemps formé, un hôpital français va être fondé à Constantinople, destiné aux chrétiens de toutes les nations, qui sont malades ou dans l'indigence.

La ville de Bucharest (Valachie) a été détruite en grande partie par un incendie dans la journée du 4. Un grand nombre de personnes et deux mille maisons ont été la proie des flammes.

Le 6 avril, on a brûlé publiquement sur le marché aux chevaux de Suwalki (Pologne), trois mille livres de thés fins, qui avaient été saisis sur des contrebandiers. Cette destruction de marchandises par le feu a été exécutée en vertu des lois russes, qui viennent d'être mises en vigueur dans la Pologne.

La Saône couvre une grande partie des terrains du littoral, ensemençés de blé, d'orge, d'avoine, dont les récoltes à venir sont perdues. C'est une véritable calamité pour le pays.

Les manufactures de soie, dernièrement construites par le gouvernement ture, à Brussa, ont été détruites par le feu le 11 mars.

On suppose que le dommage s'élève à £300,000

M. le Verrier, M. Adams, de Cambridge, et le professeur Schumacher ont exprimé leur désir de visiter Oxford dans le mois de juin, pendant la séance du *British Association*.

Pendant les derniers quinze jours, plus de 6,000 émigrés sont arrivés à Brême, au Havre et à Anvers, d'où ils partiront pour les États-Unis. On a calculé que 120,000 Allemands émigreront cette année. Tous les habitans de Meimbressen, petite ville de l'électorat de Hesse, sont sur le point d'émigrer en Amérique.

L'empereur de Russie a ordonné que le chemin de fer de Saint-Petersbourg à Moscou fût complété avec la plus grande célérité. Les ouvriers employés à présent seront augmentés de 50,000 soldats.

« Depuis le 1er janvier, dit le *New-York Journal of Commerce* du 3 avril, la somme totale d'espèces reçues dans les États-Unis est représentée par 10 millions de dollars.

Les Français dans New-York se sont formés en un corps de milice, sous le titre de bataillon français. Ils sont commandés par un capitaine de la vieille garde impériale.

Mercredi, le *Times* a paru avec un double supplément. Cette publication a contenu 2,062 annonces. Le droit sur ces annonces est de £154 13s.

—Le morceau suivant que nous prenons à l'*Univers* fera sans doute plaisir à tous nos lecteurs :

« Le dimanche 28 mars, le Comité électoral pour la défense de la liberté religieuse s'est transporté chez M. O'Connell, pour lui offrir l'hommage de sa respectueuse sympathie. A sa tête se trouvaient M. le marquis de Barthélemy, pair de France, MM. le vicomte de Falloux, le comte de Quatrebarbes, Clappier, du Rozier et le comte de Mérode, députés, MM. Lenormant et Mauvais, membres de l'Institut, M. le baron de Montigny, conseiller à la Cour royale, M. le vicomte de Bonneuil, président du Comité de pétitionnement, M. de Coux, rédacteur en chef, et M. Veuillot, rédacteur en chef adjoint de l'*Univers*, etc. Quand tous les membres eurent été introduits dans le modeste appartement de M. O'Connell, le président du Comité, M. le comte de Montalembert, lui a adressé les paroles suivantes :

« Monsieur et illustre ami,

« Quand j'eus le bonheur de vous voir pour la première fois, il y a seize ans, dans votre demeure de Derrynane, au bord de l'Atlantique, nous étions au lendemain de la révolution de Juillet, et votre sollicitude se portait déjà avec ardeur sur les destinées de la religion en France. Je recueillis avec respect vos vœux et vos leçons. Vous nous montriez dès lors le but où nous devions tendre et la règle que nous devions suivre : affranchir l'Eglise du joug temporel par des moyens légaux et civiques, et en même temps séparer sa cause de toute cause politique.

« Je suis heureux de pouvoir vous montrer aujourd'hui que vos leçons ont fructifié parmi nous. Je viens vous présenter ceux qui, en France, se sont faits les premiers soldats de ce drapeau que vous avez le premier déployé et qui ne disparaîtra plus. Nous sommes tous vos enfans, ou pour mieux dire, vos élèves. Vous êtes notre maître, notre modèle et notre glorieux précepteur.

« C'est pourquoi nous venons vous apporter l'hommage tendre et respectueux que nous devons à l'homme qui, de nos jours, a le plus fait pour la dignité et la liberté du genre humain, et spécialement pour l'éducation politique des peuples catholiques.

« Nous venons admirer en vous celui qui a accompli la plus belle œuvre qu'il soit donné à l'homme de réver ici-bas ; celui qui, sans verser une goutte de sang, a reconquis la nationalité de sa patrie et les droits politiques de huit millions de catholiques. Nous venons saluer en vous le libérateur de l'Irlande, de cette nation qui a toujours excité en France des sentimens fraternels, et qui, grâce à vous, ne retombera plus sous le joug du fanatisme protestant.

« Mais vous n'êtes pas seulement l'homme d'une nation, vous êtes l'homme de la chrétienté toute entière. Votre gloire n'est pas seulement irlandaise, elle est catholique ! Partout où les catholiques renais-sent à la pratique des vertus civiles, et se dévouent à la conquête de leurs droits légitimes ; après Dieu, c'est votre ouvrage ! Partout où la religion tend à s'émanciper du joug que plusieurs générations de sophistes et de légistes lui ont forgé, après Dieu, c'est à vous qu'elle le doit ! Puisse cette pensée vous fortifier, vous rajeunir dans vos infirmités et vous consoler dans les douleurs dont votre cœur si patriotique est aujourd'hui accablé.

« Les vœux de la France catholique, de la France vraiment libérale vous suivront dans votre pèlerinage à Rome. Ce sera un grand moment dans l'histoire de notre temps que celui où vous vous rencontrerez avec Pie IX, et où le plus grand, le plus illustre des chrétiens du siècle s'agenouillera devant un Pape qui rappelle les plus beaux temps de l'Eglise. Si dans ce moment de suprême émotion il reste dans votre cœur une pensée pour autre chose que pour l'Irlande et pour Rome, souvenez-vous de nous ! L'hommage de l'amour, du respect et du dévouement des catholiques de France pour le chef de l'Eglise ne saurait être mieux placé que sur les lèvres du libérateur catholique de l'Irlande.»

« M. O'Connell a répondu en français :

« Messieurs, la maladie et l'émotion me ferment la bouche. Il me faudrait l'éloquence de votre président pour vous dire toute ma reconnaissance. Mais il m'est impossible de rendre ce que j'éprouve. Sachez seulement que je regarde cette démonstration de votre part comme un des événemens les plus significatifs de ma vie.»

—On lit dans l'*Union franco-comtoise* :

Dans une lettre fort bienveillante que M. Cordier, député du Jura, nous remarquons, au sujet de la liberté d'enseignement, les passages suivans que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire dans les colonnes du journal :

« Nos chances (pour obtenir la liberté d'enseignement) sont certaines, mais à une distance que personne ne saurait déterminer avec précision.

« Jusque là, il faut envoyer des pétitions pour réclamer l'entière liberté de l'enseignement, et en faire parvenir à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés le plus grand nombre possible.

« Recommandez à vos amis une persévérance inflexible, une confiance inspirée dans les lois providentielles qui règlent les destinées de la race humaine, et dissipent par enchantement les oppressions, les usurpations des droits du peuple, comme les premiers soleils de mars font disparaître les glaces et les neiges.

« Chaque jour nous rapproche de la régénération.»

« Voilà un langage noble, ferme, élevé et plein d'un généreux amour pour la liberté.

M. Cordier, député du Jura, joint à une intelligence privilégiée, à des connaissances vastes et profondes en économie sociale et en économie politique, le patriotisme le plus pur et le plus désintéressé.

Son appui, son concours, son nom, dans la question nationale et fondamentale de la liberté d'enseignement, nous rapprocheront du jour où toutes les entraves qui gênent le libre exercice de nos droits les plus légitimes seront levées.

Les services du député du Jura dans une cause aussi sacrée ne seront pas, dans l'avenir, les moins importans entre ceux qu'il aura rendus à sa patrie et à ses concitoyens.»

—M. le juge Hagerman est décédé vendredi dernier à Toronto, après une maladie de plusieurs mois.

—A Rawdon, le 7 du présent, deux Irlandais qui canotaient près d'un rapide à environ deux milles plus bas que la chapelle, se sont noyés ; leurs noms sont Connor et Nettingill, et le 14 suivant, un jeune homme du nom de McCarthy, et petit-fils de Connor, s'est noyé dans la même rivière.

—Samedi dernier, le nommé François Froment de St. Paul de Lavallrie s'est noyé avec son fils et la femme de ce dernier, en traversant la rivière du Naquouarau, trop près du bas des rapides.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

—Le *Constitutionnel*, qui hante quelquefois nos églises ne fût ce que pour y surveiller les ténébreux complots du porche et de la sacristie, à lui, non sans effroi, l'affiche suivante, apposée au portail de l'église St. Merry :

APPARITION DE LA T. S. VIERGE

A deux petits Bergers,

Sur la montagne de la Sallette, canton de Corps, diocèse de Grenoble.

Guérison miraculeuse d'une femme infirme depuis 23 ans,

Accompagnée des lettres de Mgr. l'évêque de Gap, et de M. l'abbé

Chabrand, grand-vicaire, etc., etc., sur ces miracles,

Avec belles gravures représentant :

1^o. l'Apparition ; 2^o. la Guérison ; 3^o. la Bénédiction des biens de la terre,

Avec prière par Mgr. l'Archevêque de Paris.

“ Le tout, approuvé par le prélat, poursuit le *Constitutionnel*, se distribue à la porte de l'église St. Merry. C'est la marchande de bénitiers et de chapelets qui est chargée de la vente. On nous demande s'il ne serait pas convenable de faire distribuer à MM. les députés un exemplaire de cet ouvrage édifiant, en même tems qu'on leur distribuera le projet de loi annoncé sur l'instruction publique. Il importe, en effet, que l'on connaisse ce qu'on peut attendre des hommes qui demandent avec tant d'ardeur la liberté de l'enseignement.”

Nous ne demanderons pas à ce vigilant et chatouilleux défenseur de la foi s'il est bien certain que Mgr. l'Archevêque de Paris ait approuvé cette publication. Mais nous lui serions fort obligés de nous dire ce qu'il y a de commun entre la liberté d'enseignement et la petite industrie d'une marchande de bénitiers, entre le projet de loi sur l'instruction secondaire et une affiche de fabricant d'images, entre l'enseignement catholique et les récits de quelques faits extraordinaires sur lesquels l'autorité ecclésiastique n'a pu encore prononcer. Il faut en vérité que le *Constitutionnel* se trouve réduit à une grande disette d'objections, pour n'avoir que de pareilles pauvretés à signaler à la chambre contre le clergé et contre les hommes qui demandent l'accomplissement d'une promesse de la charte. *Ami de la Religion.*

— Une édifiante cérémonie a eu lieu le 5 avril dans l'église de l'hôpital de Périgueux.

Après une retraite donnée par M. le curé et par M. l'aumônier, un très-grand nombre de soldats du régiment se sont approchés avec recueillement de la table sainte. Plusieurs d'entre eux ont fait leur première communion.

Un grand nombre de fidèles assistaient à cette pieuse solennité. *Id.*

— L'auteur de la lettre suivante est abonné au *Constitutionnel*, et c'est à ce journal qu'il s'était d'abord adressé. Nos lecteurs comprendront facilement pourquoi sa demande n'a pas été écoutée. Il nous permettra même de lui dire qu'il y avait quelque naïveté à la faire.

Monsieur le Rédacteur,

“ Au milieu des scènes de désordre qui ont affligé le département de l'Indre, on est heureux de rencontrer de nobles cœurs, capables du plus généreux dévouement. Je crois donc remplir un devoir en vous faisant connaître la belle conduite de M. Jurquet, curé de Villedieu, au courage duquel la population de cette ville doit peut-être son salut. Ce digne ecclésiastique, seul au milieu de plus de deux cents forcenés armés de fourches, de haches, de marteaux et de bâtons, toujours prêts à le frapper, n'a cessé, durant tout un long et affreux tumulte, de chercher, au péril de sa vie, à calmer leur fureur. Grâce à ses pieuses et touchantes exhortations, le château de M. Masson, celui de Chamousseau, plusieurs autres propriétés n'ont point été incendiés après le pillage, et un grand nombre de maisons de la ville ont été entièrement préservées. Qu'on se présente un homme animé d'un saint zèle, entouré d'une foule ivre de vin et de colère, n'ayant d'autres armes que d'évangéliques paroles, et parvenant néanmoins à se faire écouter et respecter. Après d'aussi éminents services rendus à toute une population, ce respectable pasteur semble vouloir se dérober à l'expression de la reconnaissance de ceux qu'il a sauvés. “ Je n'ai fait que mon devoir, dit-il ; aujourd'hui tout est calme, il ne reste plus qu'un sincère repentir, mais qui ne délivre point de l'infortune tant de familles dont les chefs sont sous la main de la justice. De là des misères en grand nombre et peu de ressources ; cette triste situation pour un pauvre curé comme moi ! Eh bien ! oubliez le mal, faites-le bien, aidez-moi à secourir ceux qui souffrent. ” Touchantes et pieuses paroles, inspirées par celui dont M. Jurquet s'est montré le digne ministre.

“ Ces détails, qui m'ont été donnés par des personnes de ma famille qui habitent Villedieu, méritent la publicité. Vous penserez comme moi, Monsieur le Rédacteur, et vous les insérerez dans les colonnes de votre journal.

“ J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

SAINT-ANGE,

“ propriétaire aux Basses-Loges, près Fontainebleau.”

— On lit dans la *Gazette du Midi* du 6 avril :

“ M. Combalot a terminé hier la station du Carême, dans l'église de la Trinité, en faisant à ses nombreux auditeurs les adieux les plus touchants et les plus chaleureux. Cet orateur sacré, remarquable à tant de titres, a vivement impressionné son auditoire, et il a dignement terminé sa brillante improvisation en manifestant avec énergie le regret de ne pouvoir assister à la réception que la catholique Marseille aura le bonheur de faire bientôt à O'Connell, ce robuste chrétien des tems modernes, pour nous servir des propres expressions de l'orateur.”

SUISSE.

— Les abbés de Wettingen et de Muri, le chapitre de Rheinau et toutes les corporations monastiques et religieuses du canton de Thurgovie, viennent, indépendamment de la circulaire adressée par le premier de ces prélats aux vingt-deux cantons, de transmettre au directeur fédéral, à l'adresse de la prochaine diète, une supplique collective, demandant, d'une part, le rétablissement des monastères supprimés, et de l'autre, l'émancipation de toutes les institutions monastiques et corporations religieuses de la tutelle de l'Etat. — C'est donc en vain que le radicalisme suisse avait espéré d'étouffer cette question de la garantie si formellement accordée par l'art. 12 du pacte fédéral, sous le poids du *conclusum* de 12 votes, qui en ordonnait l'élimination officielle des *Tractanda* ; chaque année elle se représentera sous la forme de pétitions qu'il ne dépend pas du vorort de ne pas accueillir, comme organe intermédiaire et obligé entre les pétitionnaires et une autorité supérieure à la sienne. Il faut donc que sous cette forme de pétitions la question des monastères soit annuellement soumise aux délibérations de la diète ; car les catholiques ne s'en départiront jamais, et tôt ou tard, on peut le prévoir, leur cause triomphera au sein de la diète, puisqu'il ne faudrait que quelqu'un de ces revirements de politique cantonale si fréquents en Suisse pour faire passer de leur côté la majorité fédérale.

PRUSSE.

Apostasie d'un gouvernement protestant. — Une lettre insérée dans un journal d'Amsterdam, et écrite de Java, contient une nouvelle qui a excitée une indignation générale. “ Le traité conclu après la guerre avec Diesso-Négoro, dit cette lettre, contient mot à mot la clause suivante : En outre, le gouvernement des Pays-Bas s'oblige solennellement à entraver et à empêcher, par tous les moyens dont il pourra disposer, la propagation de la religion chrétienne dans l'île de Java.”

Si on pense avec quelle violence le gouvernement hollandais poursuit les journaux qui révèlent ses iniquités, on sera bien convaincu que le journal qui a avancé ce fait, n'eût jamais osé donner une telle nouvelle, s'il n'avait les preuves en main. D'ailleurs, doit-on s'étonner de cet acte d'apostasie de la part du gouvernement qui, à l'exclusion de toutes les autres nations chrétiennes, n'est reçu dans le Japon qu'à des conditions qui équivalent pour ses envoyés, et par conséquent pour lui-même, à une abjuration formelle du christianisme ? Et cependant le gouvernement hollandais est connu pour son attachement fanatique au protestantisme ; mais apparemment il reconnaît qu'on peut être protestant sans être chrétien.

ÉTATS-UNIS.

Nouvel établissement catholique. — La ville de Charleston avait été privée jusqu'à présent d'un établissement qui pût offrir tout à la fois, avec les avantages d'une éducation complète, les garanties religieuses que l'on doit chercher avant tout. Cette lacune vient d'être comblée. Une maison vient d'être ouverte à Charleston, avait l'autorisation de Mgr. Reynolds, par trois ecclésiastiques distingués. Cet établissement n'aura d'abord que des externes ; mais nous espérons que plus tard il pourra se mettre sur le même pied que tant d'autres établissements catholiques qui ont eu, eux aussi, de bien humbles commencements, et qui sont si florissants aujourd'hui.

Propagateur Catholique.

— Le 14 février est décédé à Frédéric, Maryland, le Révd P. J. Lucas de la Société de Jésus. Né dans le diocèse de Rennes en France, M. Lucas était venu jeune en Amérique, et avait exercé pendant longtemps le ministère comme Prêtre séculier, dans le diocèse de Richmond, alors administré par l'Archevêque de Baltimore, et à Washington. Après avoir passé un grand nombre d'années dans différents postes où il s'était concilié le respect et l'affection de tous, il s'était déterminé à entrer chez les Jésuites, et avait passé plusieurs années soit comme professeur, au collège de Georgetown, soit comme Missionnaire, dans le Maryland et la Pennsylvanie. Sa perte a été l'objet de vifs regrets de la part de tous ceux qui l'avaient connu.

Idem.

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

— Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'un homme s'était jetté à l'eau dans un état d'ivresse ; comme c'est un exemple terrible de la punition que Dieu fait des ivrognes, nous allons donner ici le rapport de la *Revue*, qui est plus détaillé :

“ *Suites funestes de l'intempérance.* — Le bateau-à-vapeur le *St. Louis*, a été le théâtre d'une de ces scènes affreuses, que Dieu permet de tems à autre, pour montrer aux hommes, les dangers de la mauvaise conduite, de la débauche, de l'intempérance, de ce vice hideux, le père de tous les autres vices. Le *St. Louis* se trouvait vis-à-vis Varennes, un homme ivre, du nom d'Augustin Lebeau (de la paroisse de St. Cuthbert), dormait sur le pont. Tout à coup, il s'éveille, regarde autour de lui, en cherchant son habit qui ne se trouve pas sous sa main ; furieux il se prend à jurer, blasphémer contre Dieu, la Ste. Vierge et les Saints ; il menace de battre tout le monde, de tout détruire autour de lui. Le capitaine du vaisseau et l'équipage rassemblé par-

viennent enfin à le calmer, son habit est retrouvé, et une personne en le lui présentant lui fait de justes reproches sur sa conduite scandaleuse et indignes d'un honnête homme, et lui dit qu'il devait craindre, que Dieu qu'il vient de blasphémer, ne le punit etc. la dessus, le malheureux reprit avec un air de menace : votre Dieu, je vais vous montrer comment je le crains, et poussé par une espèce de vertige infernal, il fend la foule, met la main sur le bord du vaisseau et se précipite dans les flots ! Vous dire la stupeur, l'épouvante qui saisit les gens témoins de cette scène, est impossible. On mit la chaloupe à l'eau, on tenta de sauver ce misérable, en vain ; il lutta quelque temps contre les flots glacés et quand la chaloupe fut à quelque pas de lui, il disparut sans retour !

« Quel exemple pour les ivrognes et les blasphémateurs ! nos journaux sont remplis tous les jours d'autres faits semblables, sinon aussi terribles ; l'intempérance fait encore des ravages affreux dans nos campagnes. On nous dit qu'il n'y avait pas moins de dix personnes ivres dans le *St. Louis* lors de cet accident. N'est-il pas temps de mettre un terme à de pareils maux ? d'arrêter la démoralisation, l'abrutissement de la population ? La magistrature ouvrira-t-elle enfin les yeux sur les sources de ruine et de perdition du peuple ? nos campagnes sont couvertes d'auberges et de tavernes inutiles, et nos villes en sont remplies. Des milliers de licences sont accordées chaque année ; quand on ne devrait pas en donner une seule. »

Une personne qui était auprès de ce malheureux, nous a appris depuis que lorsqu'on lui parla de Dieu pour l'apaiser, il s'écria : *Oh ! pour mon Dieu, je peux donner ma vie ;* et aussitôt dans un moment de folie ou de frénésie, pour confirmer ce qu'il disait, il se précipita à l'eau ; il paraît qu'il en eut regret ; car il fit des efforts pour se sauver, et nagea sur le dos, près d'un quart d'heure. Si on avait eu un cordage à lui jeter, on aurait pu le sauver. Le Capitaine fit jeter un *boat* à l'eau, mais comme il n'était point prêt, cela prit trop de temps, et l'homme était disparu pour toujours, quand ce secours arriva auprès de lui.

Extrait d'un écrit sur l'agriculture rapporté par la Revue Canadienne.

Nous l'avons dit ailleurs, ce n'est pas avec un haut enseignement agricole que l'on améliorera le sort des classes ouvrières de la campagne ; vos collèges spéciaux pour les agriculteurs, vos chaires de culture ne serviront qu'à augmenter le nombre de ces théoriciens beaux parleurs, qui sont eux-mêmes les martyrs de la science agricole, car, à peu d'exceptions près, les propriétaires qui font valoir se ruinent ou à peu près. N'avons-nous pas vu, aux environs de Caen, le général H. . ruiner la plus belle ferme de la plaine par des systèmes théoriques absurdes ; il a fallu plus de dix années et des dépenses considérables pour ramener la terre au prix de fermage du pays ; le célèbre littérateur agricole, Mathieu de Donbale lui-même, dépensait infiniment plus qu'il ne produisait. Ce sont donc là de grands agriculteurs ? Oui, parce qu'ils parlent bien et écrivent de même ! Mais, nous le répétons, il y en a déjà trop de ceux-là. Les trappistes de la Meilleraye ne sont pas des savans ils ont créé, sur le plus mauvais sol, et, en luttant contre des obstacles de toute nature, des cultures de moins de neuf hectares, qui pourvoient exclusivement à la consommation annuelle de plus de cent personnes, et produisent, en outre, pour 10 ou 12,000 francs d'excédant. Si tous les marchands d'allumettes chimiques, les artistes de nom, les littérateurs incompris, les joueurs d'orgue de Barbarie, les avocats sans causes, les marchands de cigarettes Ras-pail, les médecins sans malades, un grand nombre de membres de certaines sociétés d'agriculture, voulaient se faire trappistes, que de terres incultes nous pourrions utiliser ! Le sol produirait alors assez pour nourrir la population, et on ne viendrait plus nous dire : « Nous n'avons pas, dans l'énumération des céréales, parlé de l'avoine (pour remplacer la pomme de terre !) ; cependant, son grain serait, au besoin, alimentaire pour l'homme ; il l'est même de fait, et de temps immémorial, dans plusieurs pays, il forme la base de la nourriture des habitans de la Haute-Ecosse, etc. Très-bien, agriculteurs d'élite, encore une calamité comme celle de cette année et un plus grand nombre de travailleurs comme vous, nous serons réduits au picotin ! »

— L'école de médecine de cette ville vient d'être définitivement agrégée à l'Université du Collège McGill. Ce rapprochement qui vient de s'effectuer entre les deux institutions qui se partageaient l'enseignement médical, aura l'effet, nous espérons, d'élever de plus en plus le caractère et la dignité de la profession, en bannissant, à tout jamais, les rivalités. — Nous souhaitons que cette coalition tourne à bien.

FRANCE.

— La lutte qui a si longtemps existé entre les deux routes de Marseille et de Trieste pour le passage de la maille de l'Inde est enfin terminée. Le gouvernement anglais a définitivement adopté la ligne de Marseille.

Chronique des chemins de fer. — Déjà l'effet de l'ouverture du chemin de fer du Havre se fait sentir ; des paquebots feront bientôt le service, deux fois par semaine, entre le Havre et Brighton. Cette ligne, bien desservie, permettra aux voyageurs, partis le matin de Paris, d'être rendus le même soir à Londres.

Depuis le 1er de ce mois, il y a deux paquebots par jour de chacun des ports de Boulogne et de Folkestone.

— Le déblaiement de l'amphithéâtre antique de Pouzzoles vient d'être

terminé, et ce superbe monument peut maintenant être examiné dans toutes ses parties. Les cages des animaux, situées dans l'arène, sont d'une maçonnerie extrêmement solide, et se trouvent on ne peut mieux conservées. On y a trouvé des lampes, des tronçons de colonnes et beaucoup de débris d'ornemens architecturaux.

— Il y a une quinzaine de jours environ, on trouvait répandu dans le faubourg Saint-Antoine et sur les boulevards des petits ronds de papier de la dimension à peu près d'une pièce de 2 francs, sur lesquels étaient tracés d'une façon assez grossière ces mots : Incendions jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de résistance au partage des terres et des récoltes. On avait semé aussi, ça et là, des espèces de pétards ayant la forme des paquets de chicorée ; ils étaient enveloppés de divers écrits également incendiaires, faisant appel à l'insurrection, et démontrant que chacun devait avoir en partage 12,500 mètres carrés de terrain.

Ces écrits étaient imprimés d'une manière peu correcte, à la brosse, à l'aide de caractères à jour, et leur exagération et la façon quelquefois burlesque dont ils étaient traités les avaient fait attribuer à un fou.

Mais il s'est passé depuis, et tout récemment, quelque chose d'analogue, et qui présente plus de gravité. Dans plusieurs endroits, on a jeté dans les caves, par les soupiraux, une machine incendiaire, dont les effets, dans certaines occasions, pourraient être funestes. Un propriétaire nous a fait voir cette invention infernale, qui mérite bien une description particulière.

Elle se compose d'un rond de carton découpé en forme de roue ; quatre allumettes chimiques, disposées en croix, sont adhérentes au carton, à l'aide de cire à carlietier, et leurs extrémités, enduites de matières inflammables, aboutissent l'une contre l'autre.

Une mèche en amidou sert à leur communiquer le feu. Le rond de carton est ensuite traversé perpendiculairement, et vers le milieu, par un fil de fer qui l'empêche de tomber à plat, ce qui pourrait éteindre les allumettes ou empêcher leur combustion.

Ces tentatives, qui sont l'œuvre de quelques misérables fauteurs de troubles et d'anarchie, ne sont pas de nature à alarmer les esprits ; mais il est bon de se mettre en garde contre elles, et la police, d'un autre côté, a établi à ce sujet une surveillance active, qui finira par lui faire découvrir les coupables.

Univers.

Drame domestique. — Le « Languedocien » raconte ainsi une affreuse scène qui s'est passée le 14 janvier, au petit hameau de Tourrel, près de Saint-Gervais :

« Un petit garçon de quatre ans environ imprudemment laissé seul à la maison avec son jeune frère, âgé de dix huit mois à peine, a tué ce dernier à coups de couteau. Au bout de quelques instants d'absence, la mère revient au logis, et le jeune meurtrier lui demande à manger. Elle prend un pain et s'apprête à en donner à l'enfant, mais le couteau n'est pas à sa place habituelle. Après quelques recherches, elle le trouve à terre, dans un coin de la maison, rouge de sang et tout fumant encore. — D'où vient ce sang ? s'écrie-t-elle, épouvantée, tremblant de deviner un horrible malheur. — Aï sanant lou pouceïou, répond naïvement l'enfant en indiquant du doigt le berceau de son frère. Nous n'essaierons pas de peindre la douleur, les cris de cette malheureuse mère ; dans le premier accès de son désespoir, et tenant encore à la main le pain dont nous avons parlé, elle le lance à la tête du meurtrier, qui tombe frappé mortellement et rend quelques minutes après le dernier soupir. Le bruit de cet événement se répand dans tout le hameau, les habitants, d'ordinaire si paisibles, accourent en foule sur le théâtre de la catastrophe et en éloignent cette femme infortunée, privée en si peu de temps de ses deux enfants à la fois. Le soir même, elle est allée raconter à la justice tous les détails de ce drame sanglant, et le lendemain elle a été conduite à Beziers par la gendarmerie.

— Le capitaine Painblanc, commandant la *Nanette*, coulé en mer, rapporte les faits suivants :

« Le Lundi, 1er. février, j'allais de Granville à Sétubal ; mon navire étant lesté et muni de ses recharges nécessaires, les vents étant au nord-est, jolie brise, à cinq heures, fait les dispositions d'appareillage, à six heures nous étions sous voiles. Après m'être assuré que le navire ne faisait point d'eau et que tout l'équipage était à bord, renvoyé le pilote et les hommes de corvée ensuite fait route pour Sétubal, lieu de ma destination. Continué jusqu'au 3, où, à cinq heures du matin, on vint me prévenir qu'on entendait l'eau rouler dans la cale, ce qui me surprit beaucoup, attendu qu'à trois heures j'avais fait franchir les pompes. J'ordonnai immédiatement de gréer les pompes, de pomper et d'appeler tout le monde.

« Pour me convaincre du fait, je pris un fanal, afin de visiter la cale ; mais quelle fut ma surprise lorsque, en y descendant, je trouvai le lest couvert d'eau remontant sur le pont, le navire était déjà incliné d'au moins 45 degrés, quoique les pompes continuaient de fonctionner. Voyant la perte inévitable, je fis mettre le canot dehors. A peine était-il à l'eau, quel la mer était sur le pont ; je fis donc embarquer les hommes dans cette frêle embarcation. Après m'être assuré qu'ils y étaient tous, je m'y embarquai moi-même. Nous restâmes dans cette nacelle, qui était surchargée du poids des hommes, espérant rencontrer quelque navire où nous pourrions nous réfugier, car nous étions à 60 milles d'Onessant.

« A six heures, au moment où notre navire coulait, nous aperçûmes une voile, ce qui ranima notre courage, car nous la considérâmes comme notre Dieu sauveur. Mais, hélas ! quel fut notre désappointement, quand nous la vîmes passer près de nous et du malheureux navire qui s'engloutissait

sans qu'elle daignât se déranger de sa route ! pour implorer son assistance ; nous avons réuni toutes nos voix désespérées, ne connaissant pas d'autres moyens de salut. Nous avons en outre, supposant qu'il ne nous avait point vus ni entendus, courut après lui pendant une demi-heure. Ne voyant aucun signe d'hospitalité, j'ai engagé mes hommes à se résigner à nager vers la terre. N'ayant plus d'autre ressource, nous avons nagé dans la direction, mais toujours avec succès.

« A midi, le moral se releva : nous aperçûmes un navire. Double les avions ! Le cri se fit entendre : « Nous sommes sauvés ! » A midi et demi, ce navire cargua sa grande voile, signe qu'il nous avait aperçus. C'était le capitaine Barenteau, commandant le paquebot la *Seine*, de Bordeaux, qui nous avait aperçus de sa lunette. Mais là ne se bornait point notre salut ; il fallait que ce fût un homme aussi capable, et qu'il fit si bonne manœuvre pour pouvoir réussir à nous embarquer tous les onze avec une mer aussi grosse.

« Nous devons donc la vie à cet honnête homme, qui, après nous avoir recueillis, nous a procuré des effets, puisque la majeure partie de nous se sont sauvés presque nus. Ce digne capitaine nous a débarqués le 8 au soir au Havre. Pendant le temps que nous avons été à son bord, il a été aux petits soins pour nous, et s'est souvent privé pour nous procurer ce dont nous avions besoin. Nous serions heureux de pouvoir lui en témoigner notre gratitude, et de le recommander à la bienveillance du Gouvernement. »

— On lit dans le *Moniteur parisien* du 9 avril :

« Le projet de loi sur l'instruction secondaire a été revêtu hier de la signature royale. Il sera présenté à la chambre des députés dans la séance du lundi 12, par M. le ministre de l'instruction publique, en même temps que le projet de loi sur l'instruction primaire. »

— On écrit de Luçon (Vendée), le 27 mars :

« Un ouragan épouvantable, qui a eu lieu dans la nuit du 25 au 26 de ce mois, a démolé une partie de la voûte de notre belle et antique cathédrale, qui avait depuis bien des siècles résisté aux terribles coups de vent de sud-ouest. Le magnifique jeu d'orgues s'est trouvé abîmé dans cette chute, ainsi que toutes les belles sculptures en bois qui le décoraient. Le vent a été si violent, que le coq qui surmontait la flèche, et qui devait peser au moins de 25 à 30 kilogrammes, a été enlevé et jeté à plus de 300 mètres. Le drapeau tricolore en tête, qui se trouvait aux basses galeries de la flèche depuis la Révolution de Juillet, et qui était maintenu par trois barres de fer dont chacune avait au moins 12 ou 13 centimètres de tour, a été arraché, et est allé tomber à plus de 300 mètres dans la cour d'un habitant, qui a été fort surpris de trouver chez lui cet étendard national. Heureusement il n'y avait alors personne dans l'église ; car autrement, que de malheurs de plus à déplorer ! On estime à 40,000 ou 50,000 fr. au moins le dommage causé par cet ouragan. »

ANGLETERRE.

Chambre des Lords—29 avril.—Lord Brougham présente une pétition des habitants de Liverpool qui se plaignent de nouveau de l'émigration toujours croissante des pauvres Irlandais dans leur ville. Ils demandent que le gouvernement prenne des mesures pour secourir les pauvres d'Irlande par tous autres moyens que ceux proposés par la loi aujourd'hui en discussion. Le noble lord demande si le gouvernement se propose d'adopter enfin des moyens efficaces pour délivrer le pays du fardeau que fait peser sur lui le paupérisme irlandais. Le marquis de Lansdowne répond qu'il ne croit pas que le gouvernement soit préparé à présenter un projet de loi tel que le réclame lord Brougham.

Le marquis de Lansdowne propose ensuite la seconde lecture du *Poor Relief (Ireland) Bill* qui est adoptée après une discussion à laquelle prennent part plusieurs membres et entre autres l'archevêque de Dublin qui trouve l'occasion de remercier les souscripteurs de l'Angleterre, des États-Unis, et du Canada de leurs généreuses offrandes.

— Dans une courte séance, la chambre des lords a expédié quelques bills d'intérêt local.

À la chambre des communes, le bill qui a pour objet d'instituer une taxe des pauvres en Irlande a été lu pour la troisième fois, et par conséquent adopté.

— On a reçu à Londres la nouvelle que le sultan, instruit de la détresse de l'Irlande, a souscrit pour mille livres sterling en faveur des pauvres de ce pays, et a chargé M. Wellesley de la remise de cette somme.

— Dans la chambre des communes, lord John Russell a demandé une allocation de 100,000 liv. st. pour être appliqués à l'éducation publique.

IRLANDE.

— M. O'Connell a quitté Paris le 29 mars, à cinq heures du soir ; il devait coucher à Orléans et continuer sa route par Lyon et Marseille. Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que les médecins qu'il a consultés espèrent que sa forte constitution triomphera de l'extrême fatigue qu'il éprouve en ce moment, et qui le condamne à un repos absolu. La maladie de M. O'Connell est surtout dans son âme. Cet esprit si admirablement trempé, et qui a conduit avec tant de persévérance et d'énergie une si vaste entreprise, n'a pu résister aux maux dont l'Irlande est accablée, et son vigoureux tempéramment en a reçu le contre-coup. Nous avons moins remarqué hier sur ses traits les signes de la douleur physique que l'expression d'une tristesse auguste et profonde.

Avant de partir, M. O'Connell a témoigné de nouveau combien il avait été touché de la démarche du Comité. Dans quelques entrevues particulières, il a parlé des affaires de la religion en France en homme qui les connaît parfaitement. Toutes ses paroles nous ont comblé de joie et d'espérance. Il a surtout applaudi à la conduite que nos amis ont tenue lors des dernières élections, nous encourageant à persévérer dans cette voie, qui finira par allier tous les catholiques, sans distinction de parti, et qui, nous mettant en possession de la liberté religieuse, donnera du même coup, à la liberté politique ses plus sûres et ses plus invincibles garanties.

ESPAGNE.

— L'insurrection carliste se rapproche de plus en plus de Madrid. Le cabecilla Montejó se trouve avec une forte bande au pied de la sierra de Gata ; quelques-uns de ses hommes ont paru dans les environs de Cuenca et de Caceres. On annonce la présence de guérillas insurgées dans les provinces de Tolède ; enfin, des agents montemolinistes sont venus faire des enrôlements jusqu'aux portes de Madrid. Le Gouvernement s'est alarmé de ce voisinage au point de faire sortir de la capitale, dans la soirée du 24 mars, une forte colonne d'infanterie et de cavalerie qui, sous les ordres d'un colonel d'état-major, va parcourir toute la capitainerie-générale de la Nouvelle-Castille.

A Vigo et Santiago ont éclaté des troubles d'une autre nature : il s'agissait d'empêcher l'embarquement des grains sur plusieurs navires anglais en chargement dans ces ports. A Vigo, l'*ayuntamiento* a pris sur lui de prohiber provisoirement ces exportations ; il en est résulté, de la part des intéressés anglais, des réclamations très-vives qui n'ont pas tardé à être appuyées par la présence d'une frégate britannique.

— L'*Eco del Comercio* annonce qu'Isabelle a accueilli avec une joie indécidable la demande de l'ancien ministre exilé. La jeune reine aurait appelé sans perdre de temps, le président du ministère, et lui aurait dit :

« Voici la demande d'Olozaga, j'ai décidé qu'il reviendra s'asseoir au banc des législateurs. Cet acte ne serait pas constitutionnel, si je ne prenais l'avis de mes conseillers ; mais cette affaire tenant à une cause qui m'est personnelle, je crois pouvoir la résoudre moi-même. »

Le ministre répondit qu'il ne demandait pas mieux que de rendre à sa patrie un sujet si estimable, mais qu'il était indispensable de traiter l'affaire dans le conseil.

« Bien, reprit la reine, que le conseil traite donc cette affaire comme il lui conviendra ; mais je veux qu'il sache que je suis la première à être en harmonie avec tous les Espagnols (estar en armonia con todos los españoles), et que, lorsqu'on me demande quelque chose, sans s'adresser auparavant au conseil, je le résous selon que me le dicte mon cœur. »

Sous le titre de *conspiration de palais*, l'*Eco* raconte une scène qui aurait eu lieu dans l'appartement de la reine et qui aurait amené l'arrestation de deux personnes attachées au service de S. M.

Parmi les nombreuses destitutions qui ont marqué l'avènement du nouveau ministère, celles de la marquise de Santa-Cruz, première dame d'honneur, et de M. Egano, intendant de la liste civile, ont été celles qui ont produit le plus de sensation. On prétend que, ne tenant aucun compte de l'ordonnance qui les destituait, M. Egano et la marquise de Santa-Cruz se sont présentés jusque dans le cabinet particulier de la reine, pour lui demander s'ils devaient ou non sortir du palais, et cesser leurs fonctions.

MEXIQUE.

— Une correspondance, datée de Jalapa, quelques jours avant la bataille du 18 avril, s'exprime ainsi. « Il est impossible, que les Américains forcent le passage du Cerro Gordo, et dans ce cas, ils entrèrent à Jalapa ; nul doute à cet égard. Mais si le général Scott fait un pas au-delà de cette ville, il n'y aura pas d'épithète assez forte pour qualifier sa témérité, je dirais presque sa folie. A peine hors de Jalapa, il va se trouver aux prises avec des difficultés auprès desquelles celles qu'il a vaincues jusqu'ici ne sont rien. Pour arriver à Perote, il lui faudra traverser un pays montagneux et dans lequel se trouvent quatre ou cinq passages dix fois plus abruptes que celui de Cerro Gordo ; entre autres le fameux défilé de las Bigas. Après Perote, qui est lui-même une position des plus fortes, recommencent de nouvelles montagnes, de nouvelles gorges, dans lesquelles son armée à vingt chances d'être écrasée. Ainsi son danger ira s'accroissant à mesure qu'il avancera. Ceci est d'autant plus sérieux et plus vrai que les Américains n'ont plus affaire aux habitants apathiques et presque sans patrie du Rio Grande. Sur la route qu'ils parcourent, ce sont les vrais enfants du Mexique qu'ils vont trouver, et plus ils se rapprocheront du cœur du pays, plus ils auront à combattre le sentiment du patriotisme et la haine innée de la race espagnole contre la race anglo-saxonne. Et en admettant même qu'ils parviennent à surmonter tous ces périls, les obstacles semés sous leurs pas auront assez retardé leur marche pour qu'en débouchant dans la vallée de Mexico, ils trouvent les préparatifs d'une défense désespérée. »

Sans accorder à ces paroles toute l'importance que leur donne leur auteur, il faut avouer que ces considérations tendent à amoindrir les résultats de la bataille de Cerro Gordo, surtout lorsqu'on songe que, d'après la dépêche même du général Scott, Santa-Anna s'était retiré avec sept ou huit mille hommes, qui ne tarderont nécessairement pas à reparaitre sur quelque autre point.

LE KNOUT.

CHAPITRE 12.

SUITE.

Ses yeux se remplissant de larmes, il pâlit et laisse tomber sa tête sur sa poitrine ; mais il se fait violence, presse sa fille sur son cœur, et en regardant ses amis consternés, il dit d'une voix ferme :

— Pourquoi pleurerai-je ? il ne pouvait mourir plus glorieusement. Offre ce sacrifice à mon pays, que Dieu m'en tienne compte.

Puis, avec le même courage, il fait prendre devant lui toutes les mesures nécessaires pour transporter sûrement le corps de son fils. On se remit en marche, et, après s'être réunies à un faible renfort que le généralissime envoyait, les troupes polonaises rentrèrent dans Praga. Le comte se rendit aussitôt à Varsovie, où il fut reçu par une sœur de sa femme. Tout entier à la perte de son fils, il demeura quelques jours dans la retraite et dans une profonde affliction. Mais bientôt la gravité des événements qui s'accomplissaient autour de lui le rappelèrent au milieu des agitations politiques. On était au milieu du mois d'août. L'armée polonaise, formidable encore par le nombre de ses bataillons, puisqu'elle formait au moins, en divers corps, l'effectif de 70,000 hommes, mais compromise d'abord par l'excessive circonspection de ses chefs, puis par des changements successifs dans le commandement, se trouvait ramenée sous les murs de Varsovie. Cent vingt mille Russes et quatre cents pièces de canon prenaient position dans les environs et se préparaient à une attaque générale. La ville cependant était en proie à l'anarchie et aux crimes des factions. Ce malheureux peuple, toujours ombrageux et toujours divisé au milieu même des plus solennelles circonstances, égorgeait dans les prisons ou de prétendus agens russes, ou des officiers généraux rendus responsables de leurs revers. Et lorsque l'unique pensée du salut de la patrie devait réunir tous les cœurs et les entraîner sur les remparts, au devant de l'ennemi, on se disputait dans les clubs, dans les chambres électives, une ombre de pouvoir pour le faire encore servir à des utopies et à des réformes politiques. Toutefois, une main vigoureuse parvint à réfréner ces misérables passions et à préparer du moins avec une sorte de grandeur l'agonie du peuple polonais. Le comte Bialewski offrit ses services pour la défense de la capitale au nouveau chef du gouvernement qui venait de ramener l'ordre dans Varsovie, et ils furent acceptés avec empressement. Raphaël et ses volontaires lithuaniens furent incorporés dans les rangs de l'armée et prirent place dans une des principales redoutes, aux portes de la ville. Tout se disposait enfin pour une résistance désespérée : et malgré l'inégalité des forces, personne n'abandonnait encore l'espoir du triomphe et du salut. Le feld-maréchal commandant l'armée russe, frappé de la grandeur de ces derniers efforts et prévoyant qu'il n'entrerait dans la ville qu'après des pertes énormes, fit offrir aux Polonais une honorable capitulation : il garantissant de la part de son maître l'oubli du passé, des assurances pour l'avenir, le redressement des griefs qui avaient donné lieu à la guerre et l'examen des exigences relatives aux provinces transniémiennes. Mais, comme s'il eût voulu couvrir ses nombreuses fautes par une fin glorieuse, le peuple polonais ne voulut admettre aucun traité qui ne reconnaît pas son indépendance, et le gouvernement repoussa les avances du feld-maréchal. Varsovie était défendue par une double ceinture de fortifications, mais dont le front trop vaste eût exigé pour sa défense une armée beaucoup plus considérable que celle dont on pouvait disposer. D'autant plus que quelques jours auparavant une forte division de vingt mille hommes avait été détachée pour faciliter l'approvisionnement de la ville et faire une énergique diversion sur les flancs de l'ennemi, en lui prouvant surtout qu'on ne songeait pas tellement à se défendre qu'on ne se crût encore assez fort pour attaquer. Néanmoins, et malgré tous ces désavantages, chacun s'apprêta dans la ville à faire résolument son devoir.

Au milieu de la solennité de ces derniers apprêts, le comte et Raphaël se préoccupaient aussi de l'avenir de Rosa : dans le cas trop probable de la prise de Varsovie, que deviendrait-elle parmi les horreurs d'un sauglant assaut ? Qui veillerait sur elle et la mettrait à l'abri des rigueurs d'une réaction ? Ayant communiqué ses vives inquiétudes à Raphaël, celui-ci en fut extrêmement frappé, et après un moment de réflexion :

— Mon cher comte, dit-il, malgré les tristes circonstances où nous nous trouvons, souffrez que je vous presse de hâter le moment où je pourrai me consacrer tout entier à la protection et à la défense de notre chère Rosa. Une fois sa destinée unie à la mienne, rien ne s'oppose à ce que je pourrais entreprendre pour son salut. Au milieu des vicissitudes de la guerre, un père et un époux sauront toujours lui faire un rempart de leur double épée.

— Je connais trop votre dévouement pour nous, mon cher Raphaël, répondit le comte, pour ne pas approuver complètement votre projet ; je puis d'ailleurs succomber dans les terribles assauts qui se préparent, et je mourrai tranquille sachant à ma fille un tel protecteur. Venez, parlons-en à Rosa, et d'ici à trois jours, si elle y consent, elle sera votre femme.

Rosa, en écoutant son père, parut vivement touchée de tout ce qu'il y avait de généreux dans l'empressement de Raphaël, et lui abandonnant sa main, elle lui donna tout pouvoir pour hâter les formalités et les préparatifs de cette religieuse cérémonie. Raphaël ne perdit pas un moment, car son devoir le tenait presque tout le jour au milieu de ses compagnons et occupé à d'autres apprêts qui formaient un étrange contraste avec ceux dont il hâtait ainsi l'accomplissement. La veille du jour fixé pour le mariage, qui devait se faire dans le plus simple appareil, le 6 septembre, à cinq heures du matin, l'armée russe, partagée en plusieurs corps, se mit en mouvement et ouvrit un feu terrible sur toute la ligne, afin de diviser les troupes polonaises et de les affaiblir en les forçant à couvrir un front trop considérable. Cependant, une des principales attaques se forma contre la redoute où se trouvait Raphaël et ses Lithuaniens. Le choc fut terrible : soixante pièces de canon tonnèrent sans relâche sur ce point pendant plusieurs heures consécutives, et ce ne fut qu'avec un courage sur-humain que les braves défenseurs de ce poste purent s'y maintenir sous une effroyable grêle de mitraille et de boulets. Ils y attendirent cependant de pied ferme les masses ennemies, qui s'avancèrent enfin pour donner l'assaut.

Une lutte horrible s'engage alors au milieu des décombres : vingt contre un, les Russes se succèdent sans relâche : les Polonais se font tuer héroïquement sur la brèche sans reculer d'un pas. Des monceaux de cadavres ennemis leur forment un nouveau rempart. O désespoir ! les munitions s'épuisent avant leurs forces et leur sang, et ils sont contraints de se retirer sur la seconde ligne de défense en abandonnant aux Russes la redoute démolie, écrasée. Il est deux heures de l'après-midi une autre redoute que les Russes venaient d'emporter saute avec un effroyable fracas : un officier polonais avait mis le feu à la poudrière pour ensevelir les vainqueurs sous les ruines. Les Russes néanmoins poursuivent leur avantage avec un inconcevable acharnement, et atteignent déjà les hauteurs qui dominent le faubourg de Czysle, lorsque l'artillerie polonaise, dirigée par un chef habile, les couvre d'un feu horrible : les colonnes moscovites, déchirées par les boulets, hésitent dans leur marche, et chargées alors avec fureur par deux bataillons d'infanterie, elles rétrogradent et s'arrêtent dans la première ligne emportée. Les deux armées haletantes et épuisées, suspendent le combat jusqu'au lendemain. Des négociations s'ouvrirent pendant le reste de la journée et durant la nuit, mais sans qu'on pût parvenir à rien de définitif parce que les membres du gouvernement se trouvaient partagés dans leurs résolutions : les uns consentant enfin à se soumettre, les autres voulant tomber les armes à la main. Ce fut pendant ce court armistice que Raphaël put se dérober quelques instants pour rejoindre le comte et Rosa, et s'agenouiller avec eux aux pieds des autels. Elle y fut bénie, cette union, dans le secret et dans la solitude, et au milieu de cette terrible épouvante qui planait sur la ville comme sur un vaste tombeau. Mais les deux jeunes époux durent aussitôt se séparer, le tocsin et le tambour appelaient aux armes. Et Raphaël, pressant Rosa sur son cœur :

— Maintenant, lui dit-il, j'ai acquis le droit de mourir pour vous : puissé-je payer votre salut du reste de mon sang !

— Et moi, répondit Rosa, j'ai acquis le droit de me tenir à vos côtés et de partager les épreuves de votre vie. Soyez sûr que je n'abandonnerai pas cette prérogative. Après un dernier adieu, Raphaël rejoignit ses compagnons d'armes, et le comte retourna dans les conseils où se discutait le sort de Varsovie.

Les habitants consternés remplissaient les places publiques et se transmettaient avec une terreur toujours croissante les terribles nouvelles qui circulaient dans la ville. Tout ce qui était en état de porter les armes courait avec désespoir aux barrières et aux faubourgs. Les femmes et les enfants travaillaient aux barricades ou préparaient des cartouches pour les soldats et de la charpie pour les ambulances. D'heure en heure de longs convois de blessés entraient dans la ville et y étaient reçus au milieu des cris et des gémissements. La trêve convenue étant expirée sans qu'on eût pu s'entendre sur la capitulation, le canon recommença à gronder avec une nouvelle force, et les décharges d'artilleries vomies par trois cent cinquante bouches à feu, dit un des écrivains que nous avons souvent cités dans les pages historiques de ce récit, faisaient trembler la terre à trois milles à la ronde. Elles se succédèrent sans interruption depuis une heure de l'après-midi jusqu'à la nuit. Au milieu d'un ho-

rible carnage et de l'incendie qui dévorait le faubourg de Czysté, Raphaël, à la lueur des flammes, animait ses compagnons au combat couvert de sang, affaibli par plusieurs blessures, il demeura debout dans les barricades sans qu'on pût lui persuader de se retirer. Mais tout était inutile : les Russes pénétraient déjà dans la ville.

(A continuer.)

DÉCÈS.

-Décédée à Contre-cœur le 16 du présent, Dame Josephine Cavalier veuve de feu Jean Didace Poulin en son vivant marchand du lieu. Elle était âgée de 73 ans 4 mois.

M. ROMUALD TRUDEAU, APOTHECAIRE, a transporté son établissement du numéro 106 au numéro 111, au coin des rues St. Paul et St. Jean-Baptiste. Montréal, 20 mai 1847.

ATELIER DE RELIEUR

LES Soussignés, en remerciant le Clergé et le public en général de l'encouragement bienveillant qu'ils ont reçu depuis qu'ils ont ouvert leur Echoppe de Reliure, prennent la liberté d'annoncer que, pour répondre au besoin général, ils se sont décidés à ouvrir, au premier Mai prochain, une LIBRAIRIE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, sous le nom de

LIBRAIRIE SCOLAIRE.

Leur Etablissement sera composé de tous les Livres en usage dans les Ecoles Chrétiennes, Livres de Prières et généralement de tous les Livres de Religion et de Morale Chrétienne. Leur Echoppe de Reliure, comme par le passé, n'en cèdera à aucune du Canada, sous le rapport de la bonté, de la beauté et de la variété. Ils s'attendent, par leur ponctualité et leur célérité à exécuter tout ce qu'on leur commandera en leur branche, que l'encouragement dont ils ont été l'objet jusqu'aujourd'hui, ne leur fera point défaut, et ils peuvent assurer le public que rien de leur part ne sera négligé pour répondre à l'attente générale, comme pour contenter ceux qui les patroniseront.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

Montréal, 29 7. Janvier 1847

UN INSTITUTEUR d'expérience qualifié pour une Ecole-Modèle; capable d'enseigner la langue anglaise avec une prononciation parfaite, pouvant prendre la conduite d'un chœur pour les cérémonies etc. etc, et enseigner la tenue des livres de comptes de marchand, les principes de l'arpentage, l'arithmétique dans toute son étendue, etc. désirerait se placer dans une paroisse au proche de Montréal autant que possible, il serait prêt à prendre engagement avec Messieurs les Commissaires, présentement pour commencer au 1er Juillet prochain, il faut s'adresser à Messire E. LECOMTE, prêtre et curé de Chateauguay. 9 avril 1847.

MANUEL DE LA TEMPERANCE.

PAR LE R. P. C. CHINIQUY.
pprouvé par NN. SS. les Evêques,
A VENDRE.

À L'ÉVÊCHÉ de Montréal, rue St. Denis; chez Jos. Roy, écrivain, rue St. Paul; chez le Dr. CORÉ, droguiste, encoignure des rues Notre-Dame et St. Denis; et chez tous les libraires de Montréal.
Prix: Trente sous le volume.—12s la douzaine.

**A VENDRE,
A CE BUREAU.**

UN Pamphlet contenant: LES INFORMATIONS JURIDIQUES ET CANONIQUES SUR LA GUERISON DE LA SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal.
Prix: 2—6 la douzaine. 6 sols pièces.

Les personnes qui n'ont point eu occasion de lire le récit de cette guérison dans les *Mélanges Religieux* aurent par là, le moyen de se procurer pour quelques sols, le plaisir de connaître cette affaire dans tous ses détails.

AUX MM. DU CLERGE.

ON s'abonne à la Librairie des Soussignés:
A BROWNSON'S QUARTERLY REVIEW, publié à Boston.
ABONNEMENT 15s. par Année.
Et au UNITED STATES MONTHLY CATHOLIC MAGAZINE, publié à Baltimore.
ABONNEMENT 15s par Année.
E. R. FABRE ET CIE.
Rue St. Vincent, No. 3.
Montréal, 9 avril 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITE ET DU DISTRICT.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts, qui seront faits le et après le premier Janvier courant.

Les DÉPÔTS sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirées des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requerrant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jeudis ou Vendredis, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigeaient, on pourrait s'occuper des demandes applications qui seraient faites, aucun autre jour dans la semaine. Le Président le vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHNS COLLINS,
Secrétaire et Trésorier.

Bureau de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District, No. 46 grande rue St. Jacques, à côté de l'Ottawa Hotel.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une très grande variété de VINS FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à très bas prix il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE.

MONTRÉAL, 14. NOVEMBRE 1846.

AVIS PUBLIC est donné par les présentes, qu'en conformité de l'annonce insérée dans le *Canada Gazette* de ce jour (14 novembre), en tête de Liste No. 7 des réclammations de Miliciens du Bas-Canada, ce Bureau cessera, après le 30e. juin prochain, de s'occuper d'aucune réclamation, dont les auldavits et autres papiers requis n'auront pas alors été produits; et que tout Script, déjà fait, qui n'aura pas été réclamé, sera alors annulé.

UNE insertion mensuelle de l'avis qui précède jusqu'au 30e. juin 1847, dans le *Minerco*, *P. Aurore des Canadas*, les *Mélanges Religieux*, le *Canadien*, le *Journal de Québec*.

BOIVIN, ORFÈVRE,

Vis-à-vis le marché neuf, rue de la Basse-Ville,

PREND les MM. du Clergé, ainsi que toutes les personnes qui ont des meubles à faire exécuter en argent, ou à faire réparer, qu'il se chargera de leurs demandes, et les fera remplir, suivant leurs ordres, en quelque genre que ce soit, en sorte qu'ils ne pourront rien désirer de plus achevé dans les pays étrangers.

Novembre 1846.—3m.

VOYAGE A LA TERRE-SAINTE.

PAR MESSIRE LÉON GINGRAS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

CET OUVRAGE, impatiemment attendu du Public Canadien depuis plus d'un an, est prêt à être livré à l'impression, 2 vol. in-octavo, beau papier. Prix : 6s. le volume ou 12s. pour l'ouvrage.

Le Soussigné est seul nommé Agent pour Montréal. Des listes de souscription seront déposés chez MM. FABRE & CIE., chez MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE et à l'INSTITUT CANADIEN.

G. N. GOSSELIN,
AGENT.

17 janvier.—4c.

Publié avec l'approbation de Messieurs l'Évêque, à l'occasion de la guérison de la Sœur Marie S. Dufresne, à présent dite S. OLIER. Se vend 15 sous chez M. Perrault, Imprimeur, M. Fabre et Cie., Libraires, et chez les Portiers du Séminaire, du Collège, de l'Hôtel-Dieu et de la Providence.

**FONDATEUR DE ST. SUPIRE ET DE LA COLONIE DE MONTRÉAL
ABBAYE DE LA VIE DE M. OLIER
NOUVELLE IMPORTATION.**

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier. **TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.** Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.

Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs
DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochées tout en or.
" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

En drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.
Damas brochés en or et couleurs.
" " (assorties de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLÈTES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.
Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ÉTOFFES A ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à reflets riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à

J. C. ROBILLARD, No. 84, Cedar St. New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PASTRES pour l'année CINQ PASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des Etats-Unis coûte 8 chelins 8 deniers pour l'année.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		3d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. E. R. FABRE, libraire. Montréal.
D. MARTINEAU, prêtre, vicaire. Québec.
F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. Str. Anne.
VAL. GUILLET. Trois-Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPELÉAU, IMPRIMEURS.